

GUIDE D'UTILISATION NAVIS



TOUT CE DONT VOUS AUREZ BESOIN POUR BIEN UTILISER VOTRE NAVIS...



Les premiers pas dans NAVIS

Se connecter rapidement à NAVIS	4	Administrer votre compte et vos utilisateurs	6
Administrer votre newsletter	5	Le contenu de votre abonnement	7



Devenir opérationnel facilement

La page d'accueil	9	Les notes	19
L'actualité	10	Les outils d'exploitation	20
Les revues	11	BOFIP	21
La recherche simple	12	La doctrine	23
La recherche avancée	13	Thèmexpress	25
La liste de résultats	14	Jurisprudence chiffrée	26
Les Mémentos	15	Rédiger un acte-type	27
Les dossiers	18	Le tableau de bord personnel	30



Vous accompagner au quotidien

Espace assistance	33	Contacts utiles	34
-------------------	----	-----------------	----



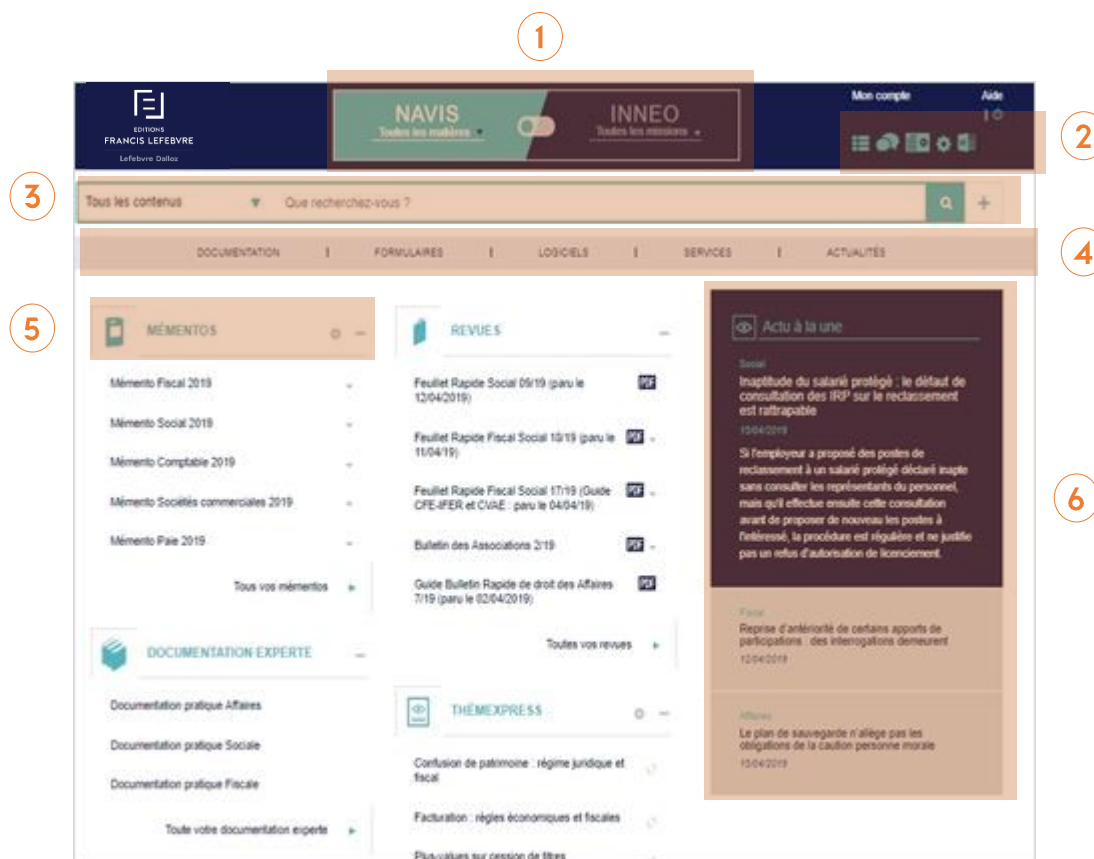
DEVENIR OPÉRATIONNEL RAPIDEMENT



LA PAGE D'ACCUEIL

9

Retrouvez sur la page d'accueil toutes les **documentations sous forme de widgets qui peuvent être personnalisés.**



- 1 **Filtre par matière** : Sélectionner une matière pour afficher uniquement la documentation de la matière filtrée.
- 2 **Accédez aux fonctionnalités** : Chatexpert, Espace Assistance, paramétrage,...
- 3 **Recherche simple et avancée.**
- 4 **Menu** : 5 rubriques sont disponibles pour un accès à vos différents outils.
- 5 **Widgets** : rubriques pour accéder à vos différentes documentations.
- 6 **Actualités** : retrouvez dans cette zone votre fil d'actualités.



L'ACTUALITÉ

10

Actu à la une

Affaires
Vices cachés : le vendeur de mauvaise foi supporte la démolition et la reconstruction de l'immeuble
04/03/2020
L'acheteur d'un immeuble atteint d'un vice caché, qui a choisi de le conserver sans restitution de tout ou partie du prix de vente, peut demander au vendeur de mauvaise foi une indemnité incluant le coût des travaux de démolition et de reconstruction.

Actualités Conseiller Patrimonial
Participation aux acquêts : l'exclusion des biens professionnels est un avantage matrimonial
10/02/2020

Fiscal
Contribution aux charges du mariage : les conditions de déductibilité en question
04/03/2020

Social
Une semaine de jurisprudence sociale à la Cour de cassation (n° 7/20)
04/03/2020

Comptable
Réforme des taux de référence : quels sont les points d'attention à la clôture ?
04/03/2020

Toutes les actualités →

Avis d'experts

par **Elie GERSTNER**, Vincent ALAZARD

Tribune : Prévoyance, le Conseil d'État se prononce sur les clauses de recommandation et la mutualisation
le 02/03/2020

Tous les avis d'experts →

Actualité à la une
Vous retrouverez ici les informations les plus récentes sélectionnées par nos rédacteurs.

Avis d'experts
Des professionnels qui donnent leurs avis sur des sujets liés à l'actualité sous forme de tribune, colloque ou interview.

EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE
Lefebvre Dalloz

NAVIS
Toutes les matières

INNEO
Toutes les missions

Mon compte
PRODUCT

Aide

Tous les contenus

Que recherchez-vous ?

DOCUMENTATION | FORMULAIRES | LOGICIELS | OUTILS ET SERVICES | ACTUALITÉS

Accédez à toutes les actualités regroupées sur une même page **via la barre de menu** : actualités À la une, avis d'experts, vos revues, agendas, indices et taux.

DOCUMENTATION | FORMULAIRES | LOGICIELS | OUTILS ET SERVICES | ACTUALITÉS

Accueil Espace Abonné > Actualités

Sélectionner votre fil d'information

Vos actualités

Afficher 10 résultats par page

04/03/2020 | Association | Juridiction

Un droit d'occupation peut coexister avec le régime de la domanialité publique
La commune qui achète un complexe avec le régime de la domanialité publique peut lui en réserver l'utilisation exclusive car ce droit est incompatible
CE 8e-3e ch. 8-11-2019 n° 421491

04/03/2020 | Comptable | IFRS

Réforme des taux de référence : quels sont les points d'attention à la clôture ?
Par PwC, auteur du Mémento IFRS

04/03/2020 | Social | Embauche

Une semaine de jurisprudence sociale à la Cour de cassation (n° 7/20)

Actualités les plus lues

SOCIAL - Embauche
Une semaine de jurisprudence sociale à la Cour de cassation (n° 7/20)
04/03/2020

IMMOBILIER - Responsabilité et assurance
Assurance DO avant réception : action ouverte à compter de la mise en liquidation de l'entreprise
28/02/2020

FISCAL - Impôt sur le revenu (IR)
Contribution aux charges du mariage : les conditions de déductibilité en question
04/03/2020

AFFAIRES - Contrats spéciaux
Mémento des clauses de recommandation et de mutualisation

Cliquez ici et triez les actualités par matière puis par thème.

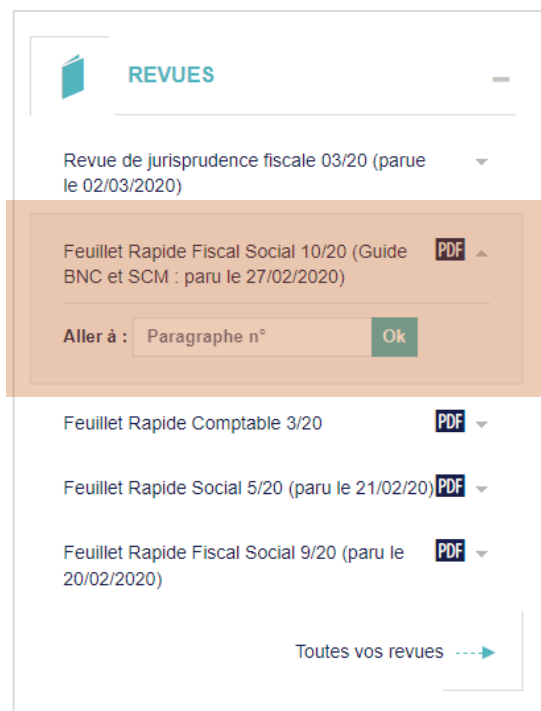
Actualités les plus lues.



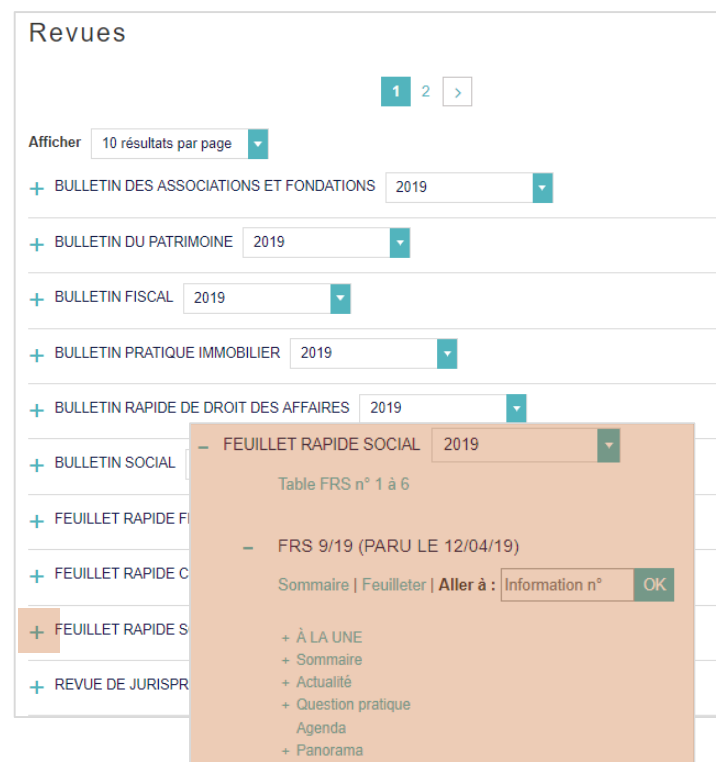
LES REVUES

11

2 modes de consultations : en **PDF** en cliquant sur **PDF** ou en **version numérique** en cliquant sur le titre de la revue.



Accédez à la **recherche par numéro de paragraphe** en cliquant sur ▼



Développez le + devant le nom de la revue pour accéder aux différentes parties.



LA RECHERCHE SIMPLE

12

La **recherche simple** porte sur toute votre documentation disponible dans le périmètre de votre abonnement. La recherche est réalisée en saisissant les mots ou expressions recherchés dans la zone de saisie.

Tous les contenus ▼ | Que recherchez-vous ? Lancer la recherche 🔍 +

Effectuer une recherche en ciblant un contenu précis.

Accéder à la recherche avancée

Tous les contenus ▼ | licenci

- indemnités de licenciement
- licenciement pour inaptitude
- licenciement économique
- licenciement faute grave
- licenciement pour un motif économique

ASTUCES

Mettre entre guillemets pour trouver une expression exacte (« don manuel »).

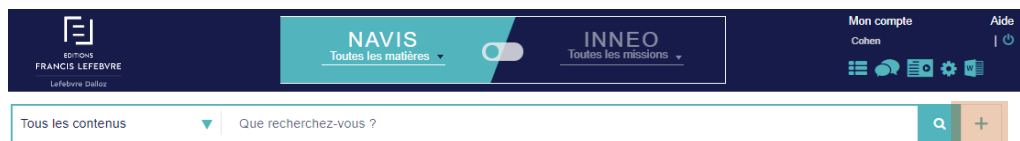
Saisir le début du mot et ajouter une * accolée pour que le moteur de recherche complète la fin du mot (**recuper*** -> récupérable, récupération, récupérer...).



LA RECHERCHE AVANCÉE

13

La **recherche avancée** offre une recherche plus précise dans la documentation EFL ainsi que dans les sources officielles.



La **recherche avancée** est disponible par la page d'accueil, en cliquant sur le bouton **+** de la barre de recherche.

Choisir l'opérateur booléen:
ET, OU pour les recherches
combinées.

Accueil > Recherche avancée

► SAISIR DES MOTS-CLÉS ?

ET Ex. injonction de payer

OU Ex. injonction de payer

expression exacte proximité : 5

expression exacte proximité : 5

Ajouter des mots-clés Exclure des mots-clés

Exclure cette expression

☒ Étendre la recherche aux synonymes et acronymes

► AFFINER LE PÉRIMÈTRE DE RECHERCHE ?

Sélectionner un périmètre de recherche. Si vous ne faites aucune sélection, votre recherche portera sur tous les contenus.

Dans vos documents Dans les sources officielles

- ☐ + Mémentos
- ☐ + Ouvrages
- ☐ + Formulaires
- ☐ + Actualités
- ☐ + Revues
- ☐ + Documentation experte
- ☐ + Codes
- ☐ + Sources comptables IFRS (Code IFRS)
- ☐ + Conventions Collectives commentées
- ☐ + Thémexpress
- ☐ + Conventions bilatérales consolidées

Vous pouvez exclure des mots-clés,
équivalent du **SAUF**.

Filtrer les réponses selon le
type de document ou source.

Filtrer dans vos
documents ou sources
officielles



EXPLOITER LA LISTE DE RESULTATS

14

Les résultats sont classés par type de **documentation ou sources officielles** et par ordre de pertinence. A pertinence égale, la priorité est donnée à l'affichage de la documentation de base où les réponses apparaissent dans le titre.

Filtrer les réponses

par matières, documents, date
ou étendre la recherche dans les
archives.

ACCUEIL > Recherche simple > Liste de résultats de recherche

DANS VOS DOCUMENTS   DANS LES SOURCES OFFICIELLES

AFFINEZ VOTRE RECHERCHE 20 résultats par p...   1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 > >>

Par matières

- ☐ Fiscal (1975/1975)
- ☐ Social (599/599)
- ☐ Affaires (29/29)
- ☐ Comptable (41/41)
- ☐ Immobilier (5/5)
- ☐ Association (3/3)
- ☐ Patrimoine (10/10)

Par documents

- + ☐ Mémentos (82/82)
- + ☐ Ouvrages (7/7)
- + ☐ Formulaires (19/19)
- + ☐ Actualités (40/40)
- + ☐ Revues (1775/1775)
- + ☐ Documentation experte (628/628)
- + ☐ Codes (32/32)
- + ☐ Conventions Collectives commentées (67/67)
- + ☐ Thémexpress (5/5)

Par dates

- + ☐ 2018 (833/833)
- + ☐ 2017 (107/107)
- + ☐ 2016 (92/92)
- + ☐ 2015 (95/95)
- + ☐ 2014 (125/125)

Impôt sur le revenu - ... - Jeunes entreprises innovantes - Champ d'application - 10400
CGI art. 44 sexies-0 A Le statut de **jeune entreprise innovante** (JEI) qui ouvre droit à des avantages fiscaux est accordé aux PME qui respectent les seuils visés au n° 92050 créées depuis moins de huit ans et dont le capital est détenu de manière ...
Mémento Fiscal 2018 - 19/09/2018 [Voir le résultat dans le sommaire](#)

Impôts directs locaux - ... - Champ d'application de la CFE - Exonérations facultatives - Jeunes entreprises innovantes - 43600
CGI art. 1488 D Sur délibération des collectivités bénéficiaires, les **entreprises** bénéficiant du statut de **jeune entreprise innovante** (ou de **jeune entreprise universitaire**), créées jusqu'au 31 décembre 2019, peuvent bénéficier d'une exonération de ...
Mémento Fiscal 2018 - 19/09/2018 [Voir le résultat dans le sommaire](#)

Aides à l'emploi - Allègements de cotisations patronales - Exonération dans les jeunes entreprises innovantes - 2070
Les **entreprises** réalisant des projets de recherche et de développement peuvent bénéficier d'une exonération des charges sociales patronales sur les rémunérations des personnels participant à la recherche, lorsqu'elles ont le statut de **jeune** ...
Mémento Social 2018 - 20/09/2018 [Voir le résultat dans le sommaire](#)

Aides à l'emploi - ... - Exonération dans les jeunes entreprises innovantes - Employeurs et personnels concernés - 2075
Loi 2003-1311 du 30-12-2003 art. 131 Décret 2004-581 du 21-6-2004 C-III-13900 s Pour ouvrir droit à l'aide, l' **entreprise** doit, à la clôture de l'exercice, remplir les conditions permettant d'accéder au statut fiscal de **jeune entreprise innovante** ...
Mémento Social 2018 - 20/09/2018 [Voir le résultat dans le sommaire](#)

Aides à l'emploi - ... - Exonération dans les jeunes entreprises innovantes - Exonération - 2085
septième année suivant celle de la création de l'**entreprise** (Loi 2013-1278 du 29-12-2013). Si au cours d'une année, l'**entreprise** ne satisfait plus à l'une des conditions requises pour bénéficier du statut de **jeune entreprise innovante**, elle perd le ...
Mémento Social 2018 - 20/09/2018 [Voir le résultat dans le sommaire](#)

Division II Exonérations - ... - Exonérations facultatives temporaires - Jeunes entreprises innovantes - 20430
CGI art. 1488 D Sur délibération des collectivités bénéficiaires, les **entreprises** bénéficiant du statut de **jeune entreprise innovante** (JEI) ou de **jeune entreprise universitaire** (JEU) peuvent bénéficier d'une exonération de taxe professionnelle d'une ...
Documentation pratique Fiscale - Série PRO (Taxe professionnelle) - 19/09/2018 [Voir le résultat dans le sommaire](#)

Afficher les résultats
dans le sommaire du
document.



LES MÉMENTOS

15

Vous disposez de **trois modes de consultation** pour votre documentation.

The screenshot displays the top navigation bar of the NAVIS/INNEO platform. The left side features the logo for EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE Lefebvre Dalloz. The center has two tabs: 'NAVIS Toutes les matières' (active) and 'INNEO Toutes les missions'. The right side includes links for 'Mon compte' and 'Aide', along with several utility icons. Below the navigation bar is a search bar with a dropdown menu set to 'Tous les contenus' and a search input field containing 'Que recherchez-vous ?'. A horizontal menu below the search bar lists categories: DOCUMENTATION, FORMULAIRES, LOGICIELS, OUTILS ET SERVICES, and ACTUALITÉS. The main content area shows a section titled 'MEMENTOS' with a list of documents: 'Mémento Fiscal 2021' (highlighted), 'Mémento Social 2021', 'Mémento Sociétés commerciales 2021', 'Mémento Droit commercial 2020', and 'Mémento Sociétés civiles 2021'. A link 'Tous vos mémentos' with a right-pointing arrow is at the bottom of the list. To the right, a modal window is open for 'Mémento Fiscal 2021', showing the option to 'Parcourir la table alpha' and a search field labeled 'Aller à : Paragraphe n°' with an 'Ok' button.

EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE Lefebvre Dalloz

NAVIS Toutes les matières

INNEO Toutes les missions

Mon compte Aide

Tous les contenus Que recherchez-vous ?

DOCUMENTATION | FORMULAIRES | LOGICIELS | OUTILS ET SERVICES | ACTUALITÉS

MEMENTOS

Mémento Fiscal 2021

Mémento Social 2021

Mémento Sociétés commerciales 2021

Mémento Droit commercial 2020

Mémento Sociétés civiles 2021

Tous vos mémentos

Mémento Fiscal 2021

Parcourir la table alpha

Aller à : Paragraphe n° Ok

1. Ouvrir la documentation dans son intégralité en **cliquant sur son titre**.
2. Parcourir la table alpha et **recherche par mots-clés**.
3. Rechercher par **numéro de paragraphe**.

Mémento Fiscal 2021

Texte

Accès à la Table alpha

1. Actes et mutations assujettis à la formalité

2. Formalité fusionnée (ou unique)

3. Formalité « autonome » de l'enregistrement

4. Formalité de publicité foncière

5. Effets juridiques de la formalité de l'enregistrement

B. Calcul et paiement des droits d'enregistrement

CHAPITRE 2 Baux

CHAPITRE 3 Cessions de fonds de commerce et opérations assimilées

Économie générale du dispositif

Formalités à accomplir

Paiement

A. Cessions de fonds de commerce et de clientèles

B. Conventions de successeur

C. Cessions de droit au bail et assimilées

D. Cessions d'offices publics ou ministériels et opérations assimilées

CHAPITRE 4 Ventes d'immeubles

CHAPITRE 5 Droits d'enregistrement intéressant les sociétés

CHAPITRE 6 Droits de succession et de donation

CHAPITRE 3

Cessions de fonds de commerce

ÉCONOMIE GÉNÉRALE DU DISPOSITIF

65400 Les cessions de fonds de commerce et de clientèles ministériels sont, sauf régime spécial, soumises à l'enregistrement.

Remarque : Ces opérations échappent d'une main à l'autre.

FORMALITÉS À ACCOMPLIR

65405 Les cessions de fonds de commerce et opérations assimilées, à défaut d'acte, ces opérations doivent être déclarées à l'enregistrement.

PAIEMENT

65410 Conformément au principe général, le droit doit en principe être intégralement acquitté avant l'enregistrement de l'acte (voir n° 64080). Sauf convention contraire, il est supporté par l'acquéreur.

TABLE ALPHABÉTIQUE : TABLE MÉMENTO COMPTABLE 2017

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

Rechercher

Abandon de créance Abattoirs Abonnement Abonnement Abandon Abus de droit Aléa Académie des sciences et lettres Techniques comptables et financières Accidents du travail Accrédités Accord Actes Acquisition Actes	Abandon de créance Etude d'ensemble : 2150 s. - conditionnel : 2154 (avec clause de retour à meilleure fortune) ; 2153 (comptabilisation) ; 2110-1, 2633 (information) ; 2151-3 (rapport spécial) ; - consent dans certaines situations particulières : 2150. - normal ou anormal : 2151-1 - pur et simple : 2151-2 (distinction entre - commercial et - financier) ; 2152 (commercial) ; 2153 (financier). Incidence des - sur la valeur chez la mère des titres de la filiale bénéficiaire de f - : 1910-5. Renoncations à des recettes : 2155. Subventions remboursables : 1691-2. Tableau de financement : 2717-2. Abattoirs 885 (taxes spécifiques). Exploitation d' - publics : 296 (plan comptable professionnel). Abonnement Augmentation de capital : 905-2. Compte épargne-temps : 905-1. Plan d'épargne entreprise : 905. Abonnement - à des publications spécialisées : 865-2 (formation professionnelle). Contributions des abonnés : 374.
--	---

ALLER À

Mémento Comptable 2017

Saisissez le n° de paragraphe :

100

101

108

109

110

111

112

113

114

115

« Aller à » permet d'accéder directement au numéro de paragraphe souhaité

Les boutons **Texte**, **Texte et sommaire** et, **Sommaire** permettent de faire varier l'affichage des textes.

Table alpha permet d'ouvrir l'index alphabétique de l'ouvrage

« **Aller à** » permet d'accéder directement au numéro de paragraphe souhaité



LES MÉMENTOS

17

Votre documentation est **constamment mise à jour** au fil de nos revues : elle est symbolisée par , il vous suffit de **cliquer sur la flèche** pour aller au paragraphe mis à jour . Le lien présent en fin de paragraphe met à jour celui-ci.

Votre documentation est émaillée de **liens internes et externes**, pour approfondir votre lecture, comme dans l'exemple ci-dessous. Vous retrouvez des **liens vers la documentation experte, vers le code du travail ou encore de la jurisprudence**.

Mémento Fiscal 2021

ABC

Accès à la Table alpha

1. Personnes et activités imposables

Définition des activités imposables

Règles générales

Cas particulier des locations ou sous-locations d'immeubles

Personnes redevables de la cotisation

2. Exonérations de plein droit

3. Exonérations facultatives

B. Base d'imposition

C. Montant de la CFE

D. Établissement de la CFE

E. Paiement de la CFE

F. Contrôle et contentieux

SECTION 2 Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

SECTION 3 Plafonnement en fonction de la valeur ajoutée

CHAPITRE 4 Taxes assimilées

43525



Une activité est passible de la CFE lorsqu'elle remplit simultanément les conditions suivantes.
a. L'activité présente un **caractère habituel**, ce qui implique que les opérations soient effectuées de manière répétitive. Lorsque le nombre et l'importance des actes effectués (appréciés, le cas échéant, sur plusieurs années) caractérisent l'exercice habituel d'une profession, l'imposition est due même si l'activité n'est que saisonnière, intermittente, voire précaire.
b. L'activité est exercée **à titre professionnel**, ce qui exclut les personnes qui se bornent à gérer leur patrimoine privé (sous réserve du cas visé au n° 43525) et les activités sans but lucratif. En revanche, le fait qu'une activité soit exercée dans des conditions illicites ne permet pas d'échapper à l'imposition.
c. Il s'agit d'une activité **non salariée**. Les titulaires de traitements et salaires au sens de l'impôt sur le revenu (y compris, notamment, les VRP salariés « statutaires » et les travailleurs à domicile) ne sont pas assujettis à la CFE. Mais les titulaires de revenus non commerciaux ayant opté pour le régime fiscal des salariés au regard de l'impôt sur le revenu (n° 13715 s.) demeurent imposables.
d. L'activité est **exercée en France**. La cotisation est due par les personnes (quelle que soit leur nationalité) qui exercent une activité professionnelle en France. Elle n'est pas due à raison des activités qui ne sont assujetties ni à l'impôt sur les sociétés ni à l'impôt sur le revenu en raison des règles de territorialité propres à ces impôts.

Précisions

Le **caractère professionnel** de l'activité suppose la recherche - mais non la réalisation effective - d'un bénéfice. De même, l'appréciation du **but lucratif** dépend non de la forme juridique ou de l'objet social d'un organisme, mais des conditions concrètes dans lesquelles il exerce son activité. Ainsi, une association ne se trouve hors du champ d'application de la CFE que si sa gestion est effectivement conduite de façon désintéressée et si son activité s'exerce selon des modalités plus favorables à l'intérêt général ou aux usagers que celles du secteur concurrentiel fournissant des prestations analogues. Pour plus de précisions sur ces critères, communs à la CFE et aux autres impôts commerciaux (impôt sur les sociétés, TVA), voir n° 89400 s. Pour la mise en **location-gérance** d'un fonds de commerce, voir n° 96020.

43525



La concession de brevets à une société du même groupe est imposable
[CE 26-1-2021 n° 439856, Sté Segas : FR 10/21 inf. 1 p. 3](#)



LES DOSSIERS

18

Vous pouvez **créer des dossiers** (ex : vos documents favoris, par thématique, par client,...) et y **insérer des documents** (ex : paragraphe de Mémento, formulaire, jurisprudence, etc).



Dans le document, cliquer sur l'icone « **insérer dans un dossier** » puis sélectionner le texte à insérer, choisir un dossier existant ou le créer en cliquant sur « **créer un dossier** ».



LES NOTES

19

L'**insertion de notes** permet d'ajouter un texte personnel sur le texte de l'ouvrage.
Le symbole  apparaît à gauche au-dessus du numéro et indique qu'une note est disponible.



Mémento Fiscal 2021

Chapitre 7 Rémunérations des dirigeants

23500 IL n'existe pas de régime unique d'imposition des rémunérations des dirigeants. Ce régime varie, en effet, suivant la forme et le régime fiscal de la société versante, et parfois même en fonction de la nature et du montant des rémunérations. Il importe donc en premier lieu de déterminer la catégorie et les modalités d'imposition des rémunérations des dirigeants pour chaque type de société. Un **tableau d'ensemble** récapitule les principes généraux applicables en la matière (voir n° 23665).

A. Examen par catégorie de sociétés

SOCIÉTÉS ANONYMES

ORGANES DE DIRECTION

23560 **DIR-I-200 s**
La direction est assumée :
- par le **président** du conseil d'administration (ou l'administrateur délégué en cas d'empêchement), le **directeur général** et les **directeurs généraux délégués** dans les sociétés anonymes de type classique ;
- par les membres du **directoire** dans les sociétés de ce type.

Cliquez sur « **insérer une note** » ou « **lire vos notes** ».



LES OUTILS D'EXPLOITATION

20

Les documents peuvent être imprimés, exportés ou adressés par mail. Dans ce dernier cas, le destinataire reçoit un lien vers le paragraphe de l'ouvrage qu'il pourra lire s'il bénéficie d'un abonnement EFL.



Imprimer la page ou partie du document en cochant votre sélection



Exporter le document dans votre logiciel de traitement de texte pour le retravailler



Collaborer en envoyant la page à un collègue pour lui demander un avis



Depuis le 12 septembre 2012, l'administration fiscale a mis à la disposition des usagers une base documentaire unique dénommée « **BOFiP-Impôts** » regroupant l'ensemble de la doctrine fiscale opposable accessible depuis votre espace abonnés. De nombreux liens sont actifs entre le BOFiP et la documentation experte NAVIS.



Accès par le widget de la page d'accueil
Soit en cliquant sur une série présente en page d'accueil, soit en cliquant sur « Toutes vos séries ».

Accès par la barre de menu
Cliquer sur documentation, puis BOFiP.



BOFiP

22

Ouvrir une série en cliquant soit sur le nom, exemple ici : IR (impôt sur le revenu), soit sur le +

BOFiP Impôts

- BOFiP IMPÔTS

+ IR (IMPÔT SUR LE REVENU)

Sommaire | Aller à : CHAMP Référence OK

+ RSA (REVENUS SALARIAUX ET ASSIMILÉS)

Sommaire | Aller à : CHAMP Référence OK

+ RPPM (REVENUS ET PROFITS DU PATRIMOINE MOBILIER)

Sommaire | Aller à : PVBMC Référence OK

+ RFPI (REVENUS FONCIERS ET PROFITS DU PATRIMOINE IMMOBILIER)

Sommaire | Aller à : CHAMP Référence OK

- IR (IMPÔT SUR LE REVENU)

Sommaire | Aller à : CHAMP Référence OK

CHAMP

1 BASE

10 LIQ

20 RIC

30 RIC

40 DECL

+ I. - Principales caractéristiques de l'impôt sur le revenu

+ II. - Contenu de la série

+ CHAMP - Champ d'application de l'impôt sur le revenu

+ BASE - Base d'imposition

+ LIQ - Liquidation

+ RIC - Réductions et crédits d'impôt

+ DECL - Obligations déclaratives

+ PAS - Prélèvement à la source

+ PAIE - Paiement de l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux

+ PROCD - Recouvrement, contrôle et contentieux

+ CESS - Décès du contribuable

+ DOMIC - Situations particulières liées au domicile

+ CHR - Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus

Un convertisseur est disponible : renseignez la nature du document et la référence doctrinale.

⇄ Convertisseur

Sélectionnez la nature du document :

D. adm.

Entrez la référence doctrinale :

Référence OK

Vous pouvez accéder directement à une partie du BOFiP.

Le widget **DOCTRINE** vous permet de retrouver rapidement des articles présents dans nos revues, signés par nos auteurs.

The screenshot shows the DOCTRINE widget integrated into a larger application interface. The top navigation bar includes 'NAVIS' (Toutes les matières) and 'INNEO' (Toutes les missions) tabs, along with 'Mon compte' and 'Aide' links. A search bar is present with the placeholder 'Que recherchez-vous ?'. Below the navigation bar, there are tabs for 'DOCUMENTATION', 'FORMULAIRES', 'LOGICIELS', 'OUTILS ET SERVICES', and 'ACTUALITÉS'. The sidebar on the left lists 'MÉMENTOS' with categories like 'Mémento Fiscal 2020', 'Mémento Social 2020', 'Mémento Sociétés commerciales 2020', 'Mémento Droit commercial 2020', and 'Mémento Sociétés civiles 2020'. The main content area features the 'DOCTRINE (ARTICLES D'AUTEURS)' widget, which includes a search bar, filters for 'Mots-clés' (with an example 'Ex: Bail commercial'), 'Thème' (set to 'Tous'), 'Auteur' (set to 'Tous'), and 'Date' (with a 'Choisir une période' dropdown). A 'RECHERCHER' button is at the bottom of the widget. To the right of the widget, there is a preview of an article titled 'L'encadrement par décret des loyers d'habitation reconduit pour un an' dated 31/07/2020.

This screenshot shows the 'DOCTRINE (ARTICLES D'AUTEURS)' widget in detail. It features a search bar with a magnifying glass icon. Below the search bar, there are four filter sections: 'Mots-clés' with a text input field (example: 'Ex: Bail commercial'), 'Thème' with a dropdown menu (current selection: 'Tous'), 'Auteur' with a dropdown menu (current selection: 'Tous'), and 'Date' with a 'Choisir une période' dropdown menu. Below these filters, there are two date pickers labeled 'Du/le :' and 'Au :', each with a calendar icon. At the bottom of the widget is a large 'RECHERCHER' button.

Vous pouvez renseigner des mots-clés, sélectionner une thématique, filtrer par auteur et par date. Il n'est pas obligatoire de remplir tous les champs.

DOCTRINE

24

La doctrine est également accessible via le menu. Il vous est alors possible de consulter la doctrine par thématique.


EDITIONS
FRANCIS LEFEBVRE
Lefebvre Dalloz

NAVIS
Toutes les matières ▼



INNEO
Toutes les missions ▼

Tous les contenus ▼ | Que recherchez-vous ?

DOCUMENTATION | FORMULAIRES | LOGICIELS | OUTILS ET SERVICES

Mémentos

Revue

Documentation experte

Fiches pratiques

Doctrines (articles d'auteurs)

Doctrines

DOCTRINE DROIT DES AFFAIRES

Sommaire

- + Contrats : règles communes
- + Baux
- + Vente
- + Accords de distribution
- + Autres contrats spéciaux
- + Sociétés : règles communes
- + Parts sociales et valeurs mobilières
- + Sociétés commerciales
- + Sociétés et groupements particuliers
- + Procédures collectives
- + Banque et crédit
- + Paiement
- + Garanties
- + Concurrence
- + Consommation
- + Propriétés industrielle et intellectuelle
- + Droit des biens
- + Responsabilité extracontractuelle
- + Contentieux
- + Droit européen
- + Principes communs



Accéder aux Thémexpress pour obtenir un diagnostic complet sur des sujets de fond. Ils permettent de **prendre connaissance des règles applicables concernant une thématique**. Vous retrouverez une **synthèse claire et détaillée** sur le sujet, accompagnée de la reproduction des textes et de la jurisprudence applicable.

The screenshot displays the Thémexpress website interface. On the left, a sidebar lists various topics: 'Confusion de patrimoine : régime juridique et fiscal', 'Facturation : règles économiques et fiscales', 'Plus-values sur cession de titres', 'Inaptitude au travail : quels risques pour l'entreprise ?', and 'Harcèlement dans les relations de travail'. Below these is a button labeled 'Tous vos Thémexpress'. The main content area shows a list of documents under the heading 'Thémexpress'. The first document, 'AIDE FISCALE À L'INVESTISSEMENT OUTRE-MER', is highlighted with an orange box. Below it are other documents like 'APPORT PARTIEL D'ACTIFS : RÉGIME JURIDIQUE ET FISCAL' and 'ASSOCIATION : CRITÈRES FISCAUX DE NON-LUCRATIVITÉ'. To the right, a detailed view of the 'Aide fiscale à l'investissement outre-mer' document is shown, featuring a 'Synthèse' tab and a list of points regarding investments in overseas territories.

Le lien «**Tous vos Thémexpress** » vous permet d'accéder à la liste complète des Thémexpress faisant partie de votre abonnement. Un accès direct vers la mise à jour de vos Thémexpress vous est proposé.



JURISPRUDENCE CHIFFRÉE

26

Ce service permet d'obtenir simplement et rapidement des **données issues des arrêts des 35 cours d'appel** grâce au **traitement intelligent de la base JURICA** comportant plus de **500 000 arrêts**, enrichie en continu.

Pour afficher les données chiffrées contenues dans les arrêts, **définir les critères sur les formulaires de recherche** spécifiques à chaque thème par rapport au cas à traiter : cour d'appel, caractéristiques du salarié, de l'entreprise.

Vous pouvez accéder aux décisions soit en cliquant sur un **thème**, exemple ici: Baux commerciaux, soit directement sur une **sous-partie**, exemple ici: Indemnités d'éviction.

JURISPRUDENCE CHIFFRÉE

- Baux commerciaux**
 - Indemnités d'éviction
 - Indemnités d'occupation
 - Loyers commerciaux
- Droit social**
- Indemnisation du préjudice**
- Droit de la famille**

Toutes vos jurisprudences chiffrées →

EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE

Thème : Baux commerciaux Sujet : Indemnités d'éviction

Baux commerciaux > Indemnités d'éviction

Vous pouvez rechercher des documents par un ou plusieurs des critères suivants :

Mots recherchés

Décisions recherchées

Du [] jusqu'à []

Cour d'appel toutes les CA

Formation toutes les formations

Juridiction 1er degré

Montant des indemnités

Entre [] € et [] €

Localisation du local commercial

Nom de la rue []

Ville []

Code postal []

Activité de l'entreprise

Code NAF Tous les codes NAF

Activité []

Effacer Rechercher



REDIGER UN ACTE-TYPE

27

Les actes-types sont des actes, modèles ou courriers types. Vous pouvez accéder aux **formulaires** soit par la **barre de menu**, soit par le **widget**.

The screenshot shows the top navigation bar of the INNEO website. The header includes the logo for 'EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE Lefebvre Dalloz', a toggle switch between 'NAVIS Toutes les matières' and 'INNEO Toutes les missions', and links for 'Mon compte Cohen' and 'Aide'. Below the header is a search bar with the text 'Tous les contenus' and 'Que recherchez-vous ?'. A horizontal menu contains the following items: DOCUMENTATION, FORMULAIRES (highlighted), LOGICIELS, SERVICES, and ACTUALITÉS. Under the 'FORMULAIRES' section, a list of document types is displayed: FORMULAIRE ASSOCIATIONS, FORMULAIRE BAUX ET FONDS DE COMMERCE (highlighted), and FORMULAIRE CONTRATS. A detailed view of the 'FORMULAIRE BAUX ET FONDS DE COMMERCE' is shown, including a 'Sommaire' section with links to Introduction, Actes communs, Baux commerciaux, Autres baux, Cautionnements, and Fonds de commerce (et Fonds artisanal).

Accès à la liste des actes-types

Cliquer sur l'onglet « **rédiger** » pour ouvrir l'outil de rédaction.

The screenshot shows the 'RÉDIGER' (Edit) tool interface. At the top, there is a button labeled 'RÉDIGER' with a pencil icon. Below this, the document content is displayed in a large text area. The text includes the following information: 'Dénomination sociale', 'Société civile immobilière', 'au capital de "Montant du capital" euros', 'Siège social : "Numéro et Rue"', 'Code postal', 'Ville', and 'Société en cours de constitution'. To the right of the text, the word 'STATUTS' is visible. At the bottom, there are two dropdown menus for selecting the type of document: 'En cas d'Associé(e)s personnes physiques' and 'En cas d'Associés personnes morales'.



REDIGER UN ACTE-TYPE

28

1^{er} mode de rédaction « la saisie dans l'acte » : la vue d'ensemble de l'acte sélectionné s'affiche en plein écran et la rédaction de votre acte est assistée. Des champs de saisie sont proposés afin de procéder à sa personnalisation.

The screenshot shows a web interface for drafting a legal document. At the top, a blue header bar contains the title 'COMPROMIS DE CESSION DE DROIT AU BAIL SOUS CONDITIONS SUSPENSIVES' and a 'Menu' button. Below this, a dark blue bar prompts the user to 'CHOISISSEZ VOTRE MODE DE RÉDACTION'. Two options are available: 'Mode questionnaire rapide' (highlighted with a blue pencil icon) and 'Mode saisie dans l'acte' (highlighted with an orange pencil icon). The main content area displays the title 'COMPROMIS DE CESSION DE DROIT AU BAIL SOUS CONDITIONS SUSPENSIVES' in large, bold letters. Below the title, there are two sections for selecting the type of parties: 'ENTRE LES SOUSSIGNES' and 'ET'. Each section has three radio button options: 'Si le Cédant est une personne physique', 'Si le Cédant est une indivision (autre que PACS)', and 'Si le Cédant est une personne morale'. Below these sections, there are instructions for selecting the 'Cédant' and 'Cessionnaire'. A 'TERMINOLOGIE' section follows, explaining the terms used in the document. At the bottom, there is a section for 'Si les Locaux dépendent d'un immeuble collectif' with a toggle switch and a paragraph of text.

COMPROMIS DE CESSION DE DROIT AU BAIL SOUS CONDITIONS SUSPENSIVES

CHOISISSEZ VOTRE MODE DE RÉDACTION

Mode questionnaire rapide Mode saisie dans l'acte

COMPROMIS DE CESSION DE DROIT AU BAIL SOUS CONDITIONS SUSPENSIVES

ENTRE LES SOUSSIGNES

☐ Si le Cédant est une personne physique

☐ Si le Cédant est une indivision (autre que PACS)

☐ Si le Cédant est une personne morale

Ci-après Sélectionner le « Cédant »

D'UNE PART,

ET

☐ Si le Cessionnaire est une personne physique

☐ Si le Cessionnaire est une indivision (autre que PACS)

☐ Si le Cessionnaire est une personne morale

Ci-après Sélectionner le « Cessionnaire »

D'AUTRE PART,

TERMINOLOGIE

Pour la compréhension et la simplification de certains termes utilisés aux présentes, il est préalablement déterminé ce qui suit :

- « Le Bail » désignera le contrat conférant la jouissance des locaux désignés et les droits y attachés, soumis aux dispositions des articles L 145-1 et suivants du Code de commerce, objet des présentes,
- « Le Droit au Bail » désignera les droits et obligations liés au Bail, objet de la présente cession.
- « Les Locaux » désigneront les lieux loués en vertu du Bail.

☐ Si les Locaux dépendent d'un immeuble collectif

De manière liminaire, les Parties déclarent et reconnaissent que la phase précontractuelle au cours de laquelle ont eu lieu les échanges et négociations entre elles, a été conduite de bonne foi et chacune des Parties reconnaît avoir bénéficié, durant cette phase, de toutes les informations nécessaires et utiles pour lui permettre de s'engager en toute connaissance de cause, tant à l'occasion des présentes que lors de la réalisation de la cession si elle se réalise.

Chacune des Parties déclare avoir communiqué toute information susceptible de déterminer le consentement de l'autre Partie et qu'elle ne pouvait légitimement ignorer.

Tout effacer

Imprimer

Exporter

Sauvegarder

Outils d'exploitation de votre acte :

- Effacer et revenir à zéro
- Imprimer
- Exporter sous Word pour personnaliser votre acte
- Sauvegarder pour retrouver votre acte dans votre tableau de bord.

Vous pouvez **dupliquer des paragraphes** selon le contexte juridique de l'acte et du client



REDIGER UN ACTE-TYPE

29

2^{ème} mode de rédaction « le questionnaire rapide » : la partie gauche est à compléter. Vous rédigez votre acte en répondant au questionnaire et sur la partie droite, votre acte se construit dynamiquement au fur et à mesure pour vous permettre de visualiser le résultat. **Remarque** : Les données saisies en « **mode saisie dans l'acte** » sont reprises automatiquement en « **mode questionnaire rapide** ».

Travail sauvegardé

Une **sauvegarde automatique** est effectuée lors de la fermeture de la fenêtre de rédaction.
Récupérer le document dans « **Mes historiques et mes travaux** »

Barre de progression qui vous informe de votre degré d'**avancement** dans la rédaction de l'acte

Possibilité de **revenir en arrière grâce au curseur** qui vous indique les étapes de votre acte



LE TABLEAU DE BORD PERSONNEL

30

Accédez à **vos dernières recherches**, **dernières pages vues** et **actes en cours de rédaction** depuis votre **tableau de bord**.





LE TABLEAU DE BORD

31

Vous retrouverez : vos dossiers, vos notes, vos actes en cours de rédaction rédigés via l'interface de rédaction ainsi que votre historique.

Vos fonctionnalités

VOS DOSSIERS	VOS NOTES	VOS ACTES EN COURS	VOS VEILLES SUR DES RECHERCHES	VOTRE HISTORIQUE DE RECHERCHE	VOTRE HISTORIQUE DE NAVIGATION
--------------	-----------	--------------------	--------------------------------	-------------------------------	--------------------------------

1 2 >

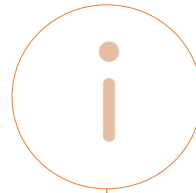
DATE ▼	NOM DE L'ACTE ▼	ACTION
07/05/19	Contrat de travail (cadres)/Modèles généraux/.../Formulaire Social	 
03/05/19	Convention de rupture annexe/Salarié non protégé/.../Formulaire Social	 
24/04/19	Statuts/Adoption du Directoire et Conseil de surveillance/.../Formulaire Sociétés	  
24/04/19	Fiche informative rappelant les droits des salariés/Salarié non protégé/.../Formulaire Social	 

Vous retrouverez ici les actes en cours de rédaction:

Vous pouvez reprendre la rédaction en cliquant sur 

Vous pouvez supprimer l'acte type en cliquant sur 

Le pictogramme  vous informe que votre acte-type a été mis à jour, vous avez alors la possibilité de reprendre votre rédaction sur l'ancien modèle ou le nouveau.



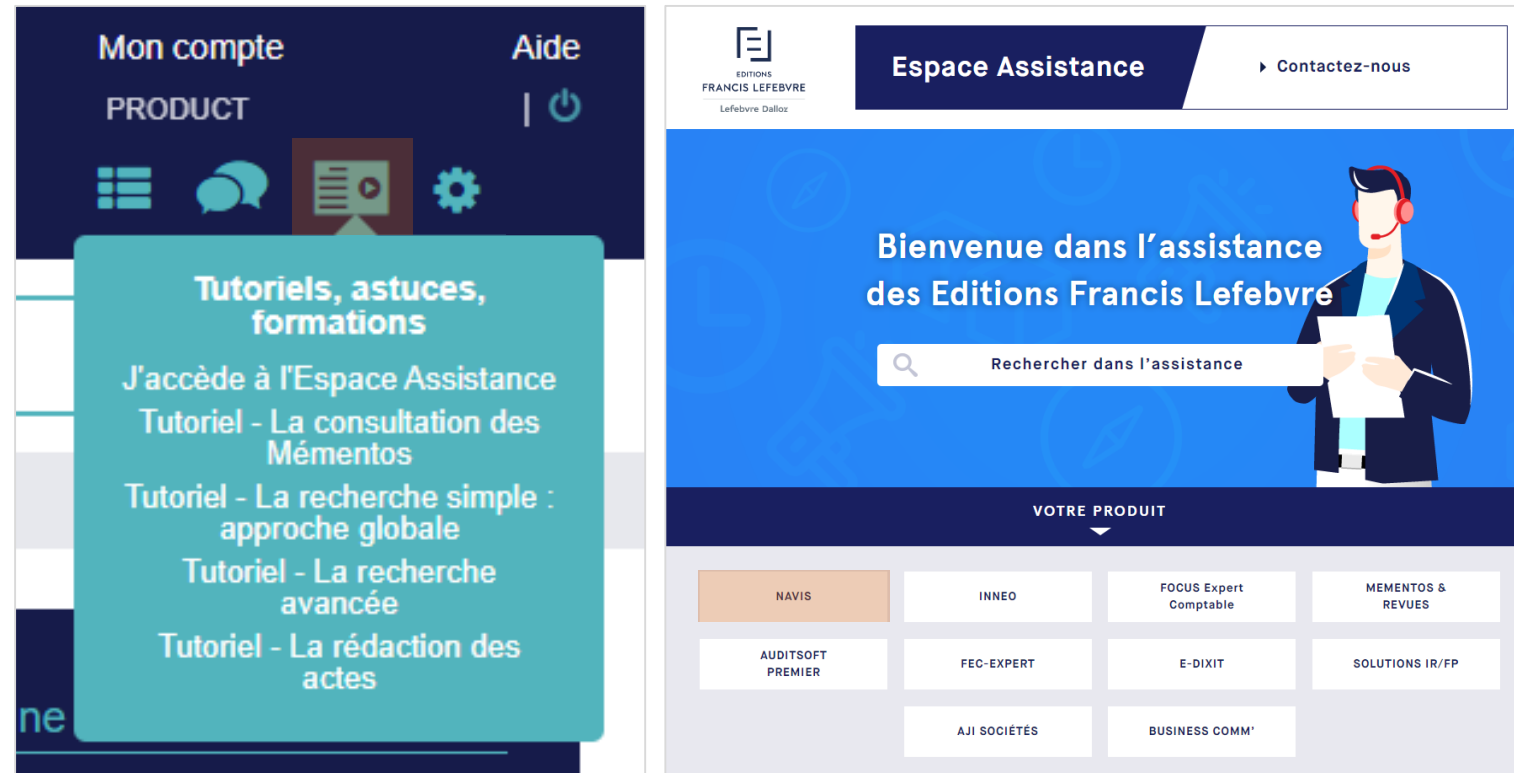
VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN



ESPACE ASSISTANCE

33

Accédez à votre Espace Assistance depuis votre produit NAVIS



Cliquez sur la rubrique NAVIS pour retrouver tous les tutoriels, les évolutions et mises à jour NAVIS...



UNE QUESTION ?

Téléphone : **01 41 05 22 22** (Service Relations Clients)

Téléphone : **01 41 05 77 00** (Hotline Technique)

Mail : **heure_decouverte@efl.fr**

POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ

Pour recevoir « **La Quotidienne** » www.efl.fr

Pour rejoindre notre communauté sur [Facebook](#)

